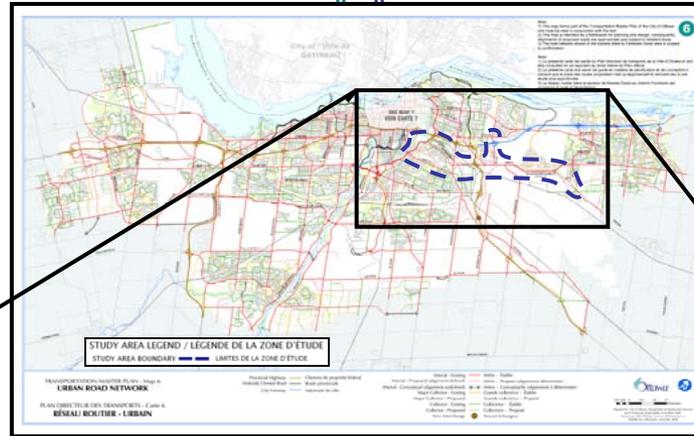




Transit will be integrated with the road network through:

- augmenting mobility and providing easy access for drop-off/pick-up
- transit priority and transit intensive corridors where warranted (vital to maintain a competitive transit service)

(TMP, 2008)



Le transport en commun sera intégré aux réseaux routiers :

- par l'augmentation de la mobilité et un accès plus facile aux points de débarquement / d'embarquement
- grâce à des corridors de transport prioritaires et des corridors pour le transport en commun intensif là où ils sont justifiés (lorsqu'ils sont essentiels au maintien d'un service de transport en commun concurrentiel)

(PDT, 2008)

